



RECRUTE !

ANIMATEURS/TRICES, RESPONSABLES, ASSISTANT(E)S SANITAIRES

Période de séjours :

du 30 décembre au 6
Janvier 2024

Conditions de travail:

- Rémunération: 70€ pour les responsables, 45 à 50 € pour les animateurs et 50 à 55€ pour les assistants sanitaires
- Contrat d'engagement éducatif (CEE)
- 1 jour de congé payé par semaine.
- Prise en charge des frais de transport et d'hébergement
- Formation d'initiation au handicap et au fonctionnement de séjours adaptés.
- BAFA non obligatoire

Envoyer votre candidature à:
ressourceshumaines@acsv.fr